

Débat public Technocentre

Transports et mobilité

Question n° 2-96

AndreHatz

5 décembre 2024 à 18 :36 • Modifié

Flux de camions, e transports routiers exceptionnels, de wagons, de barges

Description

Bonjour,

Merci de bien vouloir quantifier pour chacune des catégories ci-après mentionnées :

- les flux annuels de camions ou de camions porte-containers
- les flux annuels de petits véhicules
- les flux annuels de transports exceptionnels (nombre de plateaux et dimensions, nombre de convois)
- les flux annuels de barges (ou autres bâtiments fluviaux)
- les flux annuels de transports par voie ferrée (nombre de wagon castor, nombre de wagons plateau ou porte-container, nombre de convois)

Ceci en précisant leur répartition :

- générateurs de vapeur (en arrivée) : de France / de l'étranger
- autres métaux (en arrivée) : de France / de l'étranger
- métaux (ou lingots) destinés au marché : en Alsace / vers le restant de la France / vers l'étranger
- laitier, métaux radioactifs destinés à l'ANDRA
- autres effluents destinés à l'ANDRA
- eaux ayant été utilisées durant le processus (volumes / destinations)
- autres transports (en arrivée, en départ)

- en indiquant les circuits envisagés.

- en précisant le coût CO2 pour l'environnement

Par avance, merci

Question mise en ligne le 6 décembre

Réponse officielle

EDF • 16 décembre 2024 à 18 :18

Bonjour,

Concernant le transport de générateurs de vapeur :

- Il est prévu que jusqu'à 15 générateurs de vapeur soient envoyés annuellement au Technocentre, ce qui représente 5 à 6 barges qui arriveraient chaque année via le Rhin en transportant chacune 2 ou 3 gros composants.
- Ces derniers seraient ensuite transportés unitairement via la route par convoi exceptionnel jusqu'au Technocentre en 2 ou 3 trajets routiers (trajets d'une heure environ) 5 à 6 fois par an environ. Ce type de convois se fait de nuit pour limiter les impacts sur la circulation routière.

Les autres transports (acheminement de métaux vers le Technocentre, expédition de lingots vers les clients et évacuation de déchets) peuvent être effectués soit par voie ferrée, soit par voie routière.

À titre d'exemple, dans le cas majorant où la totalité de ces autres transports serait réalisée par voie routière, le trafic en phase d'exploitation du Technocentre est estimé en moyenne à :

- 7 camions par jour pour les métaux transportés en conteneurs ;
- 2 à 3 camions par jour pour l'expédition des lingots ;
- au maximum 1 camion par mois pour l'évacuation des effluents liquides radioactifs vers l'usine de Centraco.

Ce trafic peut être comparé au trafic actuel qui est de 3 000 véhicules par jour environ au droit de la RD52 passant devant le site de Fessenheim (données de la Collectivité européenne d'Alsace : inforoute Alsace). Le trafic de la RD 468 passant à proximité du site est également supérieur à 3 000 véhicules par jour et celui de la route européenne E35 dépasse les 52 000 véhicules journaliers dont environ 16% de poids lourds, ce qui représente plus de 8 300 camions par jour. Le trafic lié à l'activité du Technocentre en phase d'exploitation représenterait ainsi, dans ce cas majorant, de l'ordre de 0,1% du trafic total de camions.

Le trafic lié aux véhicules du personnel travaillant sur le site a été réduit de 80% depuis l'arrêt des deux réacteurs de la centrale nucléaire de Fessenheim. A la mise en service du projet Technocentre, ce trafic connaîtrait une légère croissance sans toutefois retrouver le niveau de la période d'exploitation de la centrale.

Concernant les émissions de CO2 liées à l'exploitation du Technocentre, nous travaillons actuellement sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre du projet, qui permettra de produire des éléments précis, et de préciser la part de ces émissions de CO2 liée aux transports. Ce bilan fera partie du dossier de demande d'autorisation environnementale qu'EDF envisage de déposer en 2025, qui fera l'objet d'un avis de l'Autorité

environnementale, d'une consultation des collectivités territoriales et d'une enquête publique.

Pour autant, sans attendre ce bilan global, nous avons fait une première estimation comparée des émissions de CO2 liées à l'exploitation du Technocentre (via les transports, le procédé industriel et sa consommation d'énergie...) par rapport aux émissions de CO2 évitées par le Technocentre (principalement émissions de CO2 liées à la production équivalente d'acier à partir de minerai). Il ressort de ces évaluations qu'en tenant compte de l'ensemble du fonctionnement de l'installation, on estime à 7 000 tonnes de CO2 par an les émissions de CO2 que le Technocentre permettrait d'éviter par rapport aux émissions liées au mode de gestion actuel. Cela représente l'équivalent des émissions annuelles de 2 000 voitures essence (Base Empreinte ADEME, hypothèse 15 000 km/an) ou encore d'une ville de 50 000 habitants (Base Empreinte ADEME, hypothèse 2 275 kWh/an.personne).

Cordialement

Discussions

1 commentaire

AndreHatz • déc. 2024

Par cette réponse, EDF a "oublié" d'évoquer les générateurs de vapeur acheminés d'abord par le Rhône, puis par TRÈS LONG cheminement routier de transports exceptionnels traversant la Franche-Comté et le Sud de l'Alsace. Oubli ou omission ?

Idem pour ce qui concernerait les GV provenant d'autres pays européens qui ne pourraient pas tous venir par le Rhin.

Merci également d'indiquer les circuits pour les différents transports, comme demandé. Pourquoi omettre cette information essentielle ?